



Compte rendu CGT des DP du Technicentre du 03 Février 2012

INTRODUCTION (*extrait déclaration CGT*)

Comme lors de chaque DP notre délégation CGT a commencé par une déclaration sur les sujets suivant :

- *Assises ferroviaire* initiées par la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet, qui se sont terminées le 15 décembre 2011.
- Journée de carence
- Conditions de travail des cheminots du Technicentre PSL



A propos des conclusions morbides des ASSISES FERROVIAIRES, c'est tout simplement l'annonce d'un plan de travail pour préparer la mise en œuvre d'une réforme libérale du système ferroviaire : **en clair la filialisation ou privatisation de la SNCF.**

L'orientation, guidée par la rentabilité financière, est la poursuite de l'ouverture à la concurrence...

A plus ou moins long terme c'est plus d'un tiers du réseau utilisé par moins de 20 trains par jour qui sera cédé ou disparaîtra. Ceci est un exemple sur les menaces de plus de 11 200 kms de lignes et l'unicité du réseau. **Les objectifs sont donc :**

- **Le démantèlement de la SNCF à court terme avec l'éclatement de l'entreprise publique SNCF, soit vers RFF, soit sous la forme d'un Groupe composé de filiales ;**
- **la casse du statut des cheminots et de la réglementation du travail et l'extinction du régime spécial de retraite et de prévoyance ...**

Pour le domaine Matériel l'avenir n'est pas glorieux non plus, car l'orientation du Gouvernement et de la Direction du Matériel est de privatiser tous nos ateliers de maintenance en les transformant en PME... Avec pour seul but de se concurrencer en interne afin de détruire encore un plus notre outil de travail !!!

Notre délégation CGT dénonce fermement tout ce qui vise à affaiblir notre service public et notre statut, et mettra tout en œuvre avec les cheminots pour les défendre.

La CGT appelle, d'ores et déjà, tous les cheminots à se mobiliser le 29 février 2012 afin de défendre notre service public.

Pour continuer avec l'actualité, depuis le 26 janvier 2012, le CMGA vient de créer une nouvelle codification se nommant « MZ », actif depuis le 1^{er} février. Ce code correspond à la journée de carence applicable pour tous les arrêts de travail pour maladie et aura pour conséquence la retenue du salaire pour le premier jour d'arrêt.

Pour les cheminots, cette journée est en plus une double peine, car nous avons déjà ¼ de solde enlevé sur les trois premiers jours.

Le Medef l'a pensé... Le président l'a fait !

D'ailleurs, les conditions de travail des cheminots du Technicentre se voient déjà détériorées, tant sur les régimes de travail que sur l'augmentation de la charge individuelle répercutée par l'objectif de productivité.

Derniers exemples le manque de chauffage répété sur le site de LEVALLOIS et QUAI 27, que comptez vous faire réellement pour les cheminots ? Le dépôt de caisse à clous n'est pas loin !!!



Dommmages collatéraux avec PLI

Les usagers subissent également les répercussions de la politique de réduction des coûts en se voyant supprimer un aller et retour entre **Paris St Lazare et Versailles Rive droite**. Voici un exemple concret de ce qu'a dénoncé la CGT depuis le début du projet logistique industriel. En utilisant les rames telles des fournisseurs de pièces, à réduire les stocks locaux proche de zéro, dès qu'il y a un incident les conséquences prennent des proportions énormes et inadmissibles pour une entreprise de service public.

Mais où sont les gains économiques et de fonctionnement que la Direction Nationale avait promis en mettant en place ce projet ?

Le comble est que pour compenser cette organisation bancal, la direction demande aux cheminots de continuer à prélever des pièces et pour couronner le tout, elle fait parvenir des pièces dans nos ateliers par **TAXI** à des horaires où elles ne seront pas utilisées.

Mais pour la Direction, ce souci n'est pas dû à PLI, mais seulement à une évaluation des stocks pas à la hauteur des besoins, donc **la Direction fait peser encore une fois de plus ce problème d'organisation sur le dos des cheminots**.

Nous devons tous prouver à la Direction, que ses mauvais choix politiques vont devoir changer car nous cheminots du Matériel voulons réaliser une maintenance de qualité pour tous les usagers.

Autorisations d'embauches 2012

En 2011, le Technicentre a eu **60 autorisations d'embauches** (11 qui restait de 2010, 40 pour 2011 et 9 d'avance sur 2012). La prévision d'embauche pour l'année 2012 ne nous est pas encore donnée.

Nous devons donc continuer à lutter pour la défense de l'emploi et que les postes vacants sur le Technicentre soit rapidement pourvus !

CADRE D'ORGANISATION 2012

C'est la fête du slip certains poste voir nouveau poste (de la qualification E, F, G....) là par contre pas de soucis d'embauche cela ce fait à la pelle au « dépend » des agents de terrain qui comme d'habitude payent en négatif eux pour soit disant faire de la productivité au Technicentre. Quelle belle hérésie la vraie productivité ce fera naturellement le jour ou la pyramide se reinversera envers les agents de terrain et non certains assis dans un bureau.

Mais tous n'est pas « noir », pour l'UO Achères, la CGT a demandé que les « +1 » dans les équipe BCE, UE et Frein, soient des postes à la Qualif C, car les arrivés des 17000 sont de la maintenance de niveau 3 (VL, VG, GVG, TS12 ET TS24).

Mais à ce jour, ces revalorisations de poste n'ont abouti que dans l'équipe BCE, mais la CGT continuera le combat pour que la technicité du travail soit reconnue par des Qualifications supérieurs dans toutes les UO.

Le 5S sur LEVALLOIS

Une fois de plus la direction commence un projet avec une équipe (*ex responsable de ce chantier : THILL & Torcani*) et celle-ci change en cours de route (*nouveau chef de chantier : l'agent méthode Transilien Ahmed Rafif ...*) sans que la base en soit avisée.

Popote entre quelques responsables en attendant ceux sont les agents du terrain qui payent les pots cassés comme d'habitude on recommence tout a zéro et cela risque de durer ainsi pendant des mois, à nous TOUS Ensemble de leur faire bouger le dossier car tout est revu a la baisse tant dans la qualité que la sécurité pour les agents.

Que de « belles promesses » faites aux cheminots en 2011, pour un chantier qui est non finalisé en 2012...



Sécurité sur le dépôt de Levallois ?

Une fois de plus c'est encore les agents qui doivent rappeler les règles de sécurité à toutes les personnes extérieures intervenant sur le site de Levallois : **mais que fait la direction à ce sujet ... visiblement pas grand chose comme d'habitude.**

La liste est longue et non exhaustive : Problème livraison des bungalows sur le parking, disparition de la barrière de sécurité voie 55, personnes se promenant sans EPI, passage de camion de travaux sous les caténaires sans connaissance du danger ... **Faut-il attendre un accident grave au dépôt de Levallois pour que les choses bougent enfin, ou déposer des droits d'alertes et de retraits en permanence ???**

Avenir des IO

Depuis l'ère JAMOIS (ex directrice du TC PSL), l'externalisation des **IO** a commencé !!! Son premier axe de travail a été de mutualiser les trois équipes du TC et de réduire les effectifs en élargissant le périmètre d'intervention géographique.

Son deuxième axe de travail : externaliser leurs charges de travail, afin qu'ils puissent se recentrer vers les outillages... ?

Le constat que nous pouvons faire aujourd'hui, est que rien ne s'est amélioré !!!

Les entreprises privées ayant récupérées certaine charge de travail, ne réalisent pas le boulot qui leur incombe : *exemple PORTIS est le plus flagrant.*

Mais le duo JAMOIS/PICHON a quand même « réussi » une chose, mettre en souffrance les différentes équipes IO de l'Etablissement en leur enlevant des moyens humains pour réaliser leur travail.

La volonté de la Direction actuelle n'est pas d'améliorer la situation, car elle nous annonce :

- **pas d'effectifs en plus dans ces équipes**
- **une externalisation total du BIR**
- **la mise en place d'un agent qui appelle des Entreprises Privées pour voler le travail des IO (qui montre déjà des signes de fatigue et d'efficacité depuis sa mise en place pourtant récente, sachant que le poste est un CDD de 6 mois, il n'est peut être là que pour faire le plus urgent avant de disparaître après 6 mois...)**

Nous devons tous prendre conscience que l'amélioration de nos conditions de travail, passe par la reconstruction des équipes IO.

Car en renforçant ces équipes, la réactivité de nos différentes demandes grandira !!!

Donc continuons à revendiquer tous ensemble pour de vrai équipe IO sur notre Etablissement.

NOTATIONS 2012

Comme tous les ans l'exercice de notation sera particulièrement difficile car la Direction se limiterait au strict minimum statutaire.

Un élément nouveau vient péjorer le déroulement de carrière des CHEMINOTS du CADRE PERMANENT, l'embauche massive de cheminots (17 agents) au PS25 (RH0254) sous l'annexe C en 2011.

Nous rappelons que cela baisse le nombre de Position de Rémunération et de Niveau pour les agents au **Cadre Permanent**, et que les agents à l'annexe C du PS25 ont juste comme possibilité un entretien annuel avec leur employeur pour demander une éventuelle revalorisation salariale.

La délégation CGT va tout mettre en œuvre afin que l'ensemble des agents du Technicentre puisse bénéficier d'un traitement équitable lors des NOTATIONS 2012.



Prime de travail Matériel

Au niveau national, une délégation Matériel a été reçue le 9 février 2012, afin que les cheminots soient remis dans leurs droits.

Car encore une fois, la Direction du matériel a bafoué la négociation de la réévaluation de la prime de travail appuyé par la CGT et gagné par les cheminots en 2009.

Cet accord reprenait :

- Une augmentation de cette prime en 2010 de 4%, nous l'avons eu,
- Une négociation sur l'augmentation en 2011, la Direction a décidé unilatéralement de faire une augmentation de 2%,
- Une négociation pour 2012, la Direction s'est servie du prétexte de la création du 13ème mois arrachée par la CGT pour tous les agents sédentaires afin de ne pas tenir ces engagements.

Cela prouve bien à quel niveau la Direction du Matériel met les revendications salariales des cheminots...

Lors de cette rencontre, la Direction a fermé toutes les portes d'une revalorisation possible et donc de tenir ses engagements, **c'est une honte !!!**

Mais, suite à la remise de **plus de 9000 signatures**, dont plus de 250 sur notre Etablissement portées par la seule **CGT et des 40 interventions dans nos Ateliers (dépôts de motions, débrayages, rassemblements, grèves, HIS ...)** sur tout le territoire, la Direction, a été forcée de revoir sa position et prendre des engagements et de nous proposer des pistes de revalorisation de la prime de travail ou son équivalent.

La CGT revendique 6% d'augmentation immédiate de cette prime, afin de compenser les 2% de l'année 2011 et 4% de l'année 2012.

Sur notre Etablissement, la **délégation CGT** a mené des **Heures d'Informations Syndicales** sur les quatre sites avec le dépôt de motion :

- Pour Achères, 36 participants, à l'Heure d'Information Syndicale et à la remise de motion,
- Pour Clichy, 80 participants avec la présence du DUO, RH et RS, à l'Heure d'Information Syndicale et à la remise de motion,
- Pour Transilien (VND + Levallois), 40 participants, à l'Heure d'Information Syndicale et à la remise de motion,

Cette forte mobilisation des cheminots a aidé la délégation nationale à ouvrir des pistes.

Mais la Direction locale n'a pas voulu répondre aux revendications portées par les cheminots et la CGT à travers la remise de Motion.

Donc pour la Direction les conditions de travail, les travaux, la rémunération des cheminots ne concernent pas le Technicentre ?

La CGT ne laissera pas la Direction rester laxiste sur ce sujet et la CGT vous proposera la façon d'action pour gagner les revendications que nous portons TOUS ENSEMBLE !

Négociation RH 0254 (ex PS25)

A ce jour aucune visibilité sur l'augmentation des salaires des PS25 ANNEXE C, la DIRECTRICE s'engage à nous fournir les éléments permettant de construire les futurs entretiens annuels entre la direction et l'agent.

Nous invitons tous les agents PS25 ANNEXE C, à venir solliciter leurs délégués CGT, afin que nous mettions en place toutes les conditions pour qu'il y ait une revalorisation de salaire à la hauteur du travail qu'ils exercent au quotidien.

Après des attaques sur les salaires, les repos trinquent !!!

La Direction nationale, en début d'année 2011, a décidé sans écouter la CGT, de supprimer le 123ème ou 133ème repos de tous les cheminots.

La CGT sur l'Établissement a interpellé la DET en audience afin que cela ne soit pas appliqué localement, mais la DET n'a pas voulu nous recevoir sur ce sujet ?

Pour la DET ce sujet est hors compétence... La CGT ne savait pas que l'application de la réglementation du travail (RH0077 et RH0677) n'est pas de son ressort, c'est nouveau ???

Lors de cette DP, la CGT a demandé de notifier le Désaccord sur la réponse de la DET, afin que cette question soit posée au « **Comité du Travail** », où l'inspecteur du travail tranchera.

La CGT continuera à suivre ce dossier afin que cette injustice soit rectifiée et que le droit des cheminots soit respecté.

Salaires 2012

Une table ronde a été demandée par la CGT au niveau national, afin de revaloriser tous les salaires des cheminots. A ce jour, aucune réponse ne nous a été apportée, cela prouve encore une fois de plus la volonté de l'Entreprise de continuer à faire perdre du pouvoir d'achat aux cheminots.

La Fédération CGT CHEMINOT a été reçue le 9 février pour forcer la Direction nationale à tenir ces engagements de 2009, au sujet de la revalorisation de notre prime de travail MATERIEL.

Nous devons tous ensemble continuer à travailler sur ce dossier afin que tous les cheminots du Matériel puissent vivre et non survivre !!!

Nous vous rappelons que la Direction Nationale n'a pas respecté ses engagements pris en juin 2009 concernant la prime de travail Matériel. Entre la productivité qui augmente chaque année et notre code prime de travail qui a servi de base pour la revalorisation de milliers de cheminots, la Direction se moque bien des cheminots du Matériel.

Pas de crise de la productivité, contrairement à notre portefeuille en baisse permanente !

Permanence administrative sur Achères

Actuellement l'Établissement recherche à embaucher afin de remettre en place le plus rapidement possible une personne au BA.

La CGT est revenue sur les problèmes des fiches individuelles des cheminots non saisies.

Cela ne doit plus arriver !!!

La CGT a aussi amené des pistes de remplacement, qui seraient déjà localisées sur le site d'Achères en créant un poste de reclassement où hors pénibilité. Après la Direction nous soutient qu'on ne peut pas faire de postes pérennes hors pénibilité au matériel, pourtant voilà bien l'occasion de le faire !!!

Deux semaines de nuits d'affilés possibles ou pas possibles sur Achères ???

Réglementairement la Direction ne peut pas empêcher des agents de les réaliser, mais pour la Direction le problème est la saisie des EVS.

Mais pourquoi avant la Direction n'a jamais eu de soucis avec la saisie d'EVS ???

Pour la CGT cela est encore une manipulation, pour revenir sur l'accord local des nuits sur le Site d'Achères...La CGT restera vigilante sur ce sujet !!!



NAC ou COUAC ?

Suite à la Notation Complémentaire passée en octobre 2011, des agents ont été nommés à la qualification supérieure, cependant au jour des DP de février 2012, ils n'étaient toujours pas régularisés sur leur fiche de paye.

En plus de traîner sur la nomination des agents, la direction ne les rémunère pas dans les délais !!!

La direction s'engage à un effet rétroactif pour les agents concernés, c'est le minimum légal...

La délégation CGT vous invite TOUS à vérifier à chaque mois vos fiches de paye et de prime, visiblement même la dessus on ne peut plus faire confiance à la boîte !

Question piège ou réponse maladroite ?

Lors de la question de **SUD-Rail** à propos des agents ayant perçus des **cheques CADHOC**, en premier lieu la Direction confirme ses nouvelles formes de récompense.

Cependant lorsque la **CGT** fait remonter le fait que cette utilisation est illégale sur le Technicentre la direction annonce qu'elle fait ce qu'elle veut avec son budget.

Rappel : un budget cheque Cadhoc, ticket restaurant, cheque... Est sous la responsabilité des CER SNCF via le budget activité sociale quand cela est possible.

Si aujourd'hui la direction SNCF possède une caisse noire va falloir qu'elle s'explique sur le sujet ?

Pour la CGT, la SNCF démontre qu'elle détourne l'argent des cheminots...

AFFAIRE à SUIVRE !!!

BILAN des EIF 2011

Une fois de plus, le taux de cheminots ayant eu leur EIF (Entretien Individuel de Formation) est loin d'être bon : **66 %** des agents du **TECHNICENTRE**.

Et bien sur, on ne parlera pas du retour de ces EIF... *A vous de juger !*

Rappel : un EIF est le rendez vous entre l'agent et son DPX afin de faire le point sur les besoins de l'agent en formation, et rien d'autre ...On ne doit pas y aborder la productivité.

La CGT invite tous les cheminots à demander tous les ans à leurs DPX, de réaliser sérieusement leur EIF, et « pas entre deux portes » ou sur un « coin de table » !

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

NOM : Prénom :

Adresse :

Unité d'Affectation :

Age :

Je Souhaite : Prendre contact Me syndiquer

Bulletin à remettre à un représentant du personnel **CGT**

Les prochaines DP auront lieu le 29 MARS 2012, n'hésite pas à poser tes revendications ou tes questions à tes élusCGT directement ou via mail : cgt.pord@free.fr ou cgtcheminots.ach@free.fr

La délégation CGT était composé de : Gervilliers Marc, Lagentil Jean-Claude, Bettencourt Sébastien, Marie Alexandre, Gonne Cédric, Soccal Laurent.

